

## Etat des lieux des pratiques spéculatives de la BNP Paribas Fortis

### Actions, engagements et positions

- La BNP Paribas Fortis a fait preuve **d'ouverture et le dialogue** avec la société civile ce qui a permis de déboucher sur certaines avancées. 3 rencontres avec les responsables de BNP ont eu lieu ces dernières semaines.
- Dans un premier temps suite à l'issue du rapport, BNP a fait l'exercice de screener au sein de ses activités tous les fonds composés en tout ou partie de sous jacents sur les matières premières agricoles. **La BNP a ainsi relevé des fonds spéculatifs additionnels non identifiés dans l'étude, qu'elle nous a communiqués en toute transparence.** En effet, comme mentionné dans le rapport, le déficit de transparence en la matière n'a pas permis aux ONG de faire un rapport exhaustif sur les activités spéculatives des banques. Cet examen a permis de relever l'existence de fonds liés aux branches 21 et 23, spéculant sur les matières premières agricoles.
- **Fermeture de fonds** : Dans la foulée, et suite aux campagnes également menées en France, **la BNP a restructuré plusieurs fonds litigieux**, parmi ceux identifiés dans l'étude trois fonds (dont les deux fonds Parvest World Agriculture (EUR et USD) investissant à 90 % dans les matières premières agricoles + fonds BNP Paribas L1 World Commodities investissant à 30 % dans les matières premières agricoles) ont été fusionnés pour former le fonds Parvest World Commodities, qui investit à 30 % dans les matières premières agricoles. Cette fusion a engendré une diminution du volume total investi dans les matières premières, mais le volume du nouveau fonds reste très important (561 millions USD au 24/09/2013). D'autres fonds (3) avaient été fermés suite au rapport d'Oxfam France. Il reste encore une dizaine d'autres fonds spéculant en partie sur les matières premières agricoles.
- **Fonds propres** : La BNP Paribas Fortis **affirme ne pas spéculer** sur les matières premières agricoles pour compte propre.
- **Position et engagement** :
  - La BNP a adopté un **document de position** intitulé « [Responsabilité sociale et environnementale : matières premières agricoles essentielles](#) ». Ce document adopté un peu dans la précipitation suite aux premières interpellations des ONG en 2011, a le mérite d'exister, mais son contenu est faible et pas toujours clair, voire même contradictoire. Il est depuis peu sur le site Internet de la BNP Paribas Fortis dans les 3 langues. Il faut au demeurant noter que ce document n'a pas permis d'empêcher les fonds incriminés d'exister ; ce qui démontre son insuffisance. Pour BNP Paribas, cette prise de position a abouti à la suppression des fonds spéculant majoritairement dans les matières premières agricoles.

- BNP, conscient des limites de ce document, affirme travailler maintenant à **l'élaboration d'une politique sectorielle** sur l'agriculture, ... Aux dires des responsables de BNP, cela mettra du temps pour voir cette politique sectorielle aboutir (processus de longue haleine). Les ONG ont indiqué qu'elles étaient disposées à apporter leur input pour l'élaboration de cette politique.
  
- **Sur la problématique de la spéculation** : Il faut noter qu'au cours des discussions, BNP a émis des doutes sur l'impact de ces fonds sur la volatilité des prix. Selon la BNP le fait de proposer des fonds sur le long terme (retrait coûteux...), permettrait d'éviter des allers – retours des investisseurs, et d'éviter des impacts brutaux sur les prix dans le court terme.

*Bruxelles, 30 octobre 2013*